

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sétif -2-

Faculté des Lettres et des Langues

Département : de Langue et Littérature Françaises

Module : Linguistique 3 (Sociolinguistique)

Niveau : Licence 3

Enseignant : M. KERNOU Hamza¹

De la linguistique à la sociolinguistique

1/ Introduction

Le XXème siècle est une ère qui a connu un foisonnement de recherches sur la langue. Néanmoins, deux regards essentiels sont portés sur celle-ci, l'un dit structuraliste, l'a réduit à un ensemble de normes disposées chez tout locuteur qui, pour l'utiliser, fait appel à cet ensemble. L'autre dit sociolinguistique, postule que « il n'y a pas de langues sans société, ni de société sans langue », de ce fait, la langue n'existe pas sans les gens qui la parlent. Les lignes qui viennent retracent de façon succincte le chemin qui a fait naître la sociolinguistique.

2/ La linguistique selon Saussure

Le début du XXème siècle connaît un essor linguistique de taille. Ferdinand de Saussure va métamorphoser la scène linguistique mondiale grâce à son œuvre posthume le CLG (Cours de Linguistique Générale). La théorie de Saussure du langage part d'une critique des travaux anciens (la grammaire de Port-Royal qui ne s'intéresse qu'à la logique, la philologie ou la grammaire comparative). Décidément, elle marque une rupture avec ces courants anciens sur le langage humain.

Par ailleurs, la conception saussurienne de la langue est dualiste, en effet, ce sont des dichotomies qui constituent le soubassement de la théorie.

a- Le principe d'immanence

Ce principe de base peut se résumer comme suit : « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». Ainsi, pour Saussure, la langue est un système de signes distincts chez tous les sujets et qui exprime des idées distinctes. Saussure met l'accent sur l'idée de contrat social, d'homogénéité, d'essentiel et d'enregistrement passif.

Quant à la parole, elle est individuelle, momentanée, secondaire, volontaire, hétérogène et relève de l'intelligence du sujet.

¹ hamzakernou1@gmail.com

Lorsque ce système linguistique est étudié d'un point de vue évolutif, on fait de la diachronie. Par contre, lorsque l'étude est faite d'un point de vue statique et à un moment donné de l'histoire de cette langue, on fait de la synchronie.

Résumons, Saussure s'intéresse uniquement à la langue, à son étude à une époque donnée et exclut les éléments externes qui appartiennent au domaine de la parole.

b- Approche et objet de la linguistique

Avec les structuralistes, la linguistique moderne revêt d'ores et déjà un caractère scientifique car elle est fondée sur l'observation des faits (description objective), elle est autonome car elle a un objet d'étude propre à elle : la langue. De plus, elle approche la langue de façon normative, elle est dite de bureau car elle se focalise sur la compétence linguistique du sujet parlant et travaille sur des énoncés fictifs voire modèles de bons locuteurs.

3/ Crise de la linguistique structurale : vers la sociolinguistique

La priorité accordée à la langue plutôt qu'à la parole, à la compétence plutôt qu'à la performance, à la synchronie plutôt qu'à la diachronie va engendrer un sérieux débat entre les partisans et détracteurs de la vision structuraliste. Pour les détracteurs, Saussure a pris le chemin de l'abstraction du réel non homogène et parle " d'un locuteur/auditeur idéal inexistant ".

a- Remise en cause de la conception saussurienne

La sociolinguistique tire son origine de l'enseignement d'Antoine Meillet. Henri Boyer dit qu'elle " a émergé de la critique salutaire d'une certaine linguistique structurale enfermée dans une interprétation doctrinaire du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure " (2001 :7).

Antoine Meillet est parmi les premiers à remettre en cause le principe d'immanence de Saussure en écrivant : « en séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de réalité, il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable. » (A. Meillet, 1916 : 36). A. Meillet ajoute que la langue ne peut être conçue qu'au sein de la société qui la parle : « si l'on veut décrire une langue actuellement parlée, on ne peut le faire qu'en tenant compte des différences qui résultent de la diversité des conditions sociales et de toute la structure de la société considérée ». (A. Meillet, 1916 : 36).

Les critiques à l'égard de l'enseignement saussurien sont centrées particulièrement sur les dichotomies : langue vs parole et synchronie vs diachronie.

Langue vs parole : pour les sociolinguistes, écarté de l'observation la parole, lieu réel de l'activité linguistique des humains, la linguistique a pris le chemin du réductionnisme et de l'idéalisme. La sociolinguistique opte pour la parole qui dépend des éléments extérieurs.

Synchronie vs diachronie : pour les sociolinguistes, les deux démarches ne s'excluent pas, en fait, elles sont complémentaires.

b- Qu'est-ce que la sociolinguistique ?

Elle est née précisément en 1964 aux USA autour d'un groupe de chercheurs (Bright, Dell Hymes, Fishman, Gumperz, Labov, Ferguson ...). Pour ces chercheurs « on n'étudie plus une langue comme une structure isolée. On la voit comme une microstructure dont les composantes essentielles sont : l'homme et la société » (BAYLON, 1996 : 9).

Donc, la sociolinguistique est l'étude des faits de langue, en relation avec des facteurs sociaux, entre autres, les différences de région, de classe sociale ou de pratique professionnelle. Ainsi, elle explique comment les facteurs sociaux tels que l'appartenance ethnique, l'âge ou la classe sociale affectent les pratiques de langue.

Elle étudie enfin comment la présence d'une ou de plusieurs langues dans la même communauté peut s'influencer et créer des systèmes internationaux.

c- Approche et objet de la sociolinguistique

La sociolinguistique approche la langue de façon non normative. Elle s'est frayé un chemin entre la linguistique et la sociologie. A la première, elle emprunte son objet, en l'occurrence la langue et à la seconde, elle emprunte ses méthodes. La tâche du sociolinguiste est d'abord un travail d'enquête auprès des usagers de la langue, puis, une phase descriptive et analytique des données et enfin interprétative.

d- La notion du contexte

En s'occupant de la parole, de l'activité langagière réelle et hétérogène, du sujet au sein de la société, la sociolinguistique aura donné au contexte une attention capitale. H. BOYER dit : « la sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société » (BOYER H. 1996). Dans ce sens, l'approche variationniste de W. Labov qui représente les différentes pratiques exercées sur la langue, manifeste comme un des concepts les plus populaires dans ce domaine.

4/ Conclusion

Dans un tel contexte, la sociolinguistique a pu naître, une jeune discipline qui allait changer complètement le regard sur la langue. Elle se démarque de la conception structuraliste et étudie désormais la langue d'un point de vue social.